

## CR Conseil de village #6-2022 – Esprit des Bois

<b>Date</b>	01/10/2022
<b>Nom du document</b>	Compte rendu Conseil de village
<b>Auteur</b>	Emilie
<b>Animation</b>	Emilie
<b>Présent.e.s</b>	Alexandre, Sandrine, Carole, Marjolaine, Sylvie + les enfants: Tiliane, Leili, Léna, Malo

<b>Relevé de décisions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● faire passer les indemnités kilométriques de 0,311 à 0,50 cts d'euros</li><li>● annulation de la participation à la fête de la soupe faute de motivation et de remplissage du tableau dédié</li><li>● journée en famille dans la nature le 23/10</li></ul>
----------------------------	--

1. Météo personnelle - comment j'arrive?
2. Tâches réalisées - projets en cours
3. Relecture du compte-rendu de Conseil de Village précédant, point sur l'avancement des engagements
4. Gestion par tensions
5. Délibération sur des propositions (consentement et, à défaut, 50% des présents +1)  
(procédure: cf Article 12 des [Status](#))
6. Météo personnelle - comment je pars?

## Gratitudes

### Ce qui a été réalisé + besoins

- Emilie a téléphoné aux amis de la bibliothèque de Florac afin de parler de la possibilité de mettre à disposition notre fond documentaire la-bas. Stéphane Béraud en a parlé avec les bibliothécaires. Elles sont ok si elles choisissent les livres.
- Emilie a commandé des flyers et des cartes de visites + terminé les pochettes pour les membres actifs (données à Marjolaine et Sandrine)
- Forum des assos
- Constellations familiales : 15 personnes
- Faites le savoir : 2 jours de transmission, bien suivi et des supers retours - bilan a programmer
- Pique nique d'équinoxe

### Avancement des engagements

- Julien s'engage à appeler la mairie de barres pour savoir si le terrain est toujours disponible, si oui, il prend rdv dans un délai qui permet de préparer le projet; puis il nous envoie un

mail pour nous tenir au courant - si négatif, possibilité d'envoyer un mail aux communes environnantes - **Julien n'est pas parvenu à avoir la mairie, Marjolaine veut bien prendre le relais (demander à la secrétaire si le terrain est toujours dispo et à quelles conditions), et si jamais elle n'y arrive pas le dis pour que quelqu'un prenne le relais.**

- Sandrine et Johanna se mettent en lien avec Anaïs pour organiser un stage cuir - **Anaïs a eu des soucis et donc elle a déménagé son atelier, mais hyper partante, on revoit ça au printemps.**
- Julien relance les chasseurs pour recup de peaux - **a suivre**

## Questions

- Marjolaine: cercle restauratif proposé par Johanna, de quoi il s'agit? Emilie a expliqué le processus du cercle restauratif mais la teneur du cercle ne peut être connue que par les personnes invitées.

### CERCLE RESTAURATIF

Le Cercle Restauratif est **une approche humaniste, démocratique et systémique** des conflits. Il propose un processus simple et sécurisant qui favorise le dialogue et la compréhension. Il permet à chaque participant.e de s'exprimer et d'être entendu.e.

A tout moment du processus, chaque participant.e est libre de refuser ou d'interrompre sa participation, sans justification.

Chaque participant.e peut inviter qui il.elle souhaite à participer au Cercle.

### ÉTAPES DU CERCLE

#### 1/ AVANT CERCLE

Le facilitateur.ice contacte par téléphone chaque personne invitée afin de te proposer un temps d'écoute individuelle.

L'avant cercle est aussi un temps privilégié pour poser toutes les questions relatives au processus.

#### 2/ CERCLE

Le Cercle se tient en présentiel. Il réunit toutes les personnes invitées qui ont souhaité/pu être présentes. On considère que les personnes présentes sont les personnes juste pour soutenir la situation.

#### 3/ APRÈS CERCLE

Un temps de bilan collectif se tient ultérieurement.

Lien vers un [dossier dans le drive de l'association](#) avec des documents sur le cercle restauratif fournis par [Michael Boutin](#) lors de la formation organisée en 2020

- Marjolaine: Est ce qu'il reste des sous? oui environ 1700 euros car il faut donner 200 euros à Gaspard pour les briquets.
- Carole: Quelle est la distinction entre membre actif et membre adhérent ?

### Extrait des statuts:

#### ***Article 4 : Les membres***

L'association se compose de personnes physiques : membres actifs, membres adhérents et de personnes morales : associations, groupements...

### Les personnes physiques (maieures ou mineures) :

- les membres adhérents : sont appelés « membres adhérents » les membres qui soutiennent l'objet de l'association, et/ou bénéficient des prestations proposées par l'association sans toutefois s'y impliquer. Chaque année, ils payent une cotisation à l'association et disposent d'une voix délibérative à l'Assemblée générale.
- les membres actifs : sont appelés « membres actifs » les membres de l'association qui participent régulièrement à l'organisation des activités ou à la gestion globale de l'association. Chaque année, ils payent une cotisation à l'association et disposent d'une voix délibérative à l'Assemblée Générale.

Les mineurs peuvent devenir adhérents dans les mêmes conditions.

### Les personnes morales :

Outre les personnes physiques, l'association peut accepter l'adhésion de tout groupement ou association à but non lucratif agréé par le Conseil de Village.

- les personnes morales adhérentes : sont appelées « personnes morales adhérentes » les associations ou groupements qui soutiennent l'objet de l'association et/ou bénéficient des prestations proposées par l'association sans toutefois s'y impliquer. Elles payent une cotisation. Elles sont représentées à l'assemblée générale par un ou plusieurs membres qui disposent d'une voix consultative.
- les personnes morales actives : sont appelées « personnes morales actives » les associations ou groupements qui participent aux activités de l'association, financièrement ou d'une quelconque autre manière. Elles payent une cotisation. Chaque année, elles disposent d'une voix délibérative à l'assemblée générale. Elles y sont représentées par 1 ou plusieurs membres qui possèdent 1 seule voix délibérative par association/groupement. Ce type d'adhésion est validé par le Conseil de village.

## Tensions

- Emilie exprime une tension quant à l'évolution du groupe. Elle exprime des inquiétudes vis-à-vis de la situation alarmante de la planète, du possible effondrement, de la raréfaction des ressources et de son besoin de voir du "commun" émerger. (site intéressant sur le sujet: [Les communs – Une introduction à la notion de communs](#)).

## Décisions

Emilie: je propose de faire passer les indemnités kilométriques de 0,311 à 0,50 cts d'euros à cause de la hausse du prix de l'essence.

Adopté

## Prochains petits pas

- 27, 28, 29/10: Participation à la fête de la soupe? **annulation, pas assez de gens motivés**
- 29, 30/10: Samonios à [Randa Aresca](#) - inscriptions sur ce tableau: [e3uxgupk4w-9wcv – Framacalc](#)
- Proposition de nichoir en vannerie de la part de Laëtitia (boulangère de Vebron)
- Journées bien être - Johanna et Emilie (à venir)
- Marjolaine a envie de faire une hutte sudation : aide pour trouver un lieu à côté de la rivière, camping de la Tiere, chez Mélanie?
- Marjolaine: Rites de passage enfant de 7 ans, dans l'année - idée à mûrir - journées de réflexion à organiser - Emilie est ok pour s'en charger
- 23 journée cool entre nous?